

2. Des budgets participatifs

Les budgets participatifs sont destinés à financer des opérations légères d'investissement qui participent au bien vivre ensemble en créant un sentiment de démocratie permanente et continue.

Les budgets participatifs ont pour objectifs, outre le fait d'inciter les d'habitants à s'intéresser à leur quartier, de leur donner la parole et la capacité d'apporter des améliorations à leur cadre de vie en les rendant acteurs.

Cette démarche permet de renouveler la formule des diagnostics en marchant et prend en compte l'expertise d'usage de l'habitant qui parfois dans sa mise en œuvre s'avère compliquée car elle peut bousculer l'expertise technique.

Pour aider les habitants à cadrer leurs projets et réfléchir à la chose publique la collectivité a défini les critères suivants :

- Ils doivent concerner l'intérêt général
- Ils relèvent de la compétence de la ville
- Ils dépendent du budget d'investissement.

Au quotidien, les habitants élaborent leurs projets avant de rencontrer la collectivité et les services. Cette coconstruction participe et renforce les liens entre les citoyens, les institutions et leurs représentants.

Elle permet également d'assurer davantage de transparence dans la gestion des finances municipales et d'inventer une pédagogie de l'action publique.

En 2015 les habitants ont choisi de financer un projet de « street workout » présenté par un groupe de jeune, un espace fitness, un parcours d'orientation et des boites à livres.



Le « street workout »,
rue Pierre de Coubertin,
quartier des Couronneries